



EXPLORER LES FRONTIÈRES DE LA PUBLICITÉ DU MÉDICAMENT : ENVIRONNEMENT, PATHOLOGIE...

AUCUNE SESSION DISPONIBLE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Définir ce qu'est une communication portant sur l'environnement ou sur une pathologie
- Situer les limites entre l'information et la publicité pour un médicament
- S'approprier les règles de cette communication

LE PLUS DE CETTE FORMATION :

Des ateliers pratiques seront proposés aux participants pour les faire travailler en situation réelle ; ainsi une grille de validation adaptée sera établie en formation permettant, par exemple, de valider une communication axée sur une pathologie.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Alternance de présentations, d'exemples et d'atelier pratique. Un temps spécifique sera dédié à une mise en situation favorisant ainsi la réflexion des participants et l'interactivité. Un support est remis aux participants.

PUBLIC CONCERNÉ :

Pharmaciens, médecins, fonctions marketing et fonctions communication impliqués dans le circuit de la publicité. ACCESSIBILITE : Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité de la formation.

PRÉ-REQUIS :

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation.

FORMATEURS :

Sophie ROUILLARD, PharmaLex France, consultant senior. Elle est pharmacienne de formation, avec 20 années d'expérience en Affaires Réglementaires (France, Europe, USA – enregistrement, contrôle de publicité...). Après plusieurs expériences en milieu hospitalier et au sein de différents groupes pharmaceutiques, elle a rejoint PharmaLex en tant que consultante Affaires Réglementaires fin 2021.

INFORMATIONS PRATIQUES :

DURÉE : 7 heures (1 jour)

CODE : PUBENV

LIEU : FORMATION A DISTANCE

PRIX :

CONTACT POUR INSCRIPTION :

- 925€ H.T. participant abonné PharmaLex
- 1020€ H.T. participant non abonné PharmaLex
- 830€ H.T. participant abonné supplémentaire
- 925€ H.T. participant non abonné supplémentaire

@ formations@pharmalex.com
☎ +33 (0)1 47 59 87 95
📠 +33 (0)1 47 59 87 88
📍 Tour CB 21, 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie - France

FORMATION A DISTANCE

Offre spéciale : -10% (les tarifs ci-contre réduction incluse)

DURÉE : 1 jour

1 – QUELQUES RAPPELS SUR LA RÉGLEMENTATION DE LA PUBLICITÉ

- Définition de la publicité
- Ce qui peut être considéré comme de l'information :
 - Communication institutionnelle : présentation de l'entreprise, résultats financiers, axes de recherches
 - Information sur la pathologie

2 – BIEN COMMUNIQUER SUR UNE PATHOLOGIE

- Les principes à respecter
- Les recommandations
- Les supports utilisés
- Vers une grille de validation

Ceci sera traité sur la base d'exemples soumis à des participants afin de matérialiser et d'explicitier les exigences dans la pratique.

3 – LES RÈGLES DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLES

- Les principes à respecter
- Les recommandations
- Le destinataire : grand public, investisseurs et actionnaires
- Les supports utilisés

4 – ORGANISATION AU SEIN DE L'ENTREPRISE

- Équipe réglementaire et médicale : organisation et responsabilité
- Quelle validation ?
- Conséquences réglementaires

Pour information, ci-dessous les tarifs de la session présentielle :

- 1 025 € HT participant abonné PharmaLex
- 1 135 € HT participant non abonné PharmaLex
- 925 € HT participant abonné supplémentaire
- 1 025 € HT participant non abonné supplémentaire